

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ  
 إِنَّ اللَّهَ وَمَلَائِكَتَهُ يُصَلُّونَ عَلَى النَّبِيِّ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا صَلُّوْا عَلَيْهِ وَسَلِّمُوا  
 تَسْلِيمًا  
 وَقَالَ النَّبِيُّ ﷺ : مَنْ صَلَّى عَلَيَّ صَلَّاهَ وَاحِدَةً صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ عَشْرَ صَلَوَاتٍ وَحَتَّى  
 عَنْهُ عَشْرَ حَطَبَيَّاتٍ وَرَفَعَ لَهُ عَشْرَ دَرَجَاتٍ

**Chers frères et soeurs !**

L'ombre du mois de Cha'bân, le deuxième des trois mois bénis, est désormais sur nous. Lundi soir 19 janvier, le mois de Cha'bân commencera. Notre Prophète ﷺ a dit à propos de ce mois : « **Rajab est le mois d'Allah, Cha'bân est mon mois, et Ramadân est le mois de ma communauté** » (Keşfu'l-Hafâ, 1/423), indiquant ainsi l'importance particulière de Cha'bân dans sa vie. Dans ce mois bénî, qualifié de mois du Prophète ﷺ, la plus belle manière de manifester notre amour et notre attachement envers lui est de multiplier les salutations et bénédicônes (salawât) sur lui.

Le mois de Cha'bân est l'annonce de Ramadân al-Sharîf et une période de préparation spirituelle. Lorsque Hazrat Usâma (R.Anh) dit au Prophète ﷺ : « **Ô Messager d'Allah ! Je ne vous ai vu jeûner autant dans aucun autre mois que dans Cha'bân** », le Prophète ﷺ répondit : « **C'est un mois situé entre Rajab et Ramadân, durant lequel les gens tombent dans l'insouciance. C'est un mois où les œuvres sont présentées au Seigneur des mondes, et j'aime que mes œuvres soient présentées alors que je suis en état de jeûne.** » (Nasâ'i)

**Allah le Très-Haut dit dans le Noble Coran :** « *Certes, Allah et Ses anges prient sur le Prophète. Ô vous qui avez cru ! Priez sur lui et adressez-lui vos salutations.* » (Al-Ahzâb, 56)

Nos savants ont indiqué que prononcer au moins une fois la salât et le salâm sur le Prophète ﷺ au cours de la vie est une obligation (fard) ; que lorsque le nom bénî du Prophète ﷺ est mentionné dans une assemblée, entendu, lu ou écrit, la première fois il est obligatoire (wâjib) d'envoyer les salutations, et les répétitions sont recommandées (mustahabb). Ils ont également précisé que la récitation du "Salli-Bârik" dans le dernier tachahhud de la prière est considérée sunna selon les écoles hanafite et malikite, et obligatoire selon les écoles shafîeite et hanbalite.

En outre, ils ont mentionné que prononcer la salât sur le Prophète ﷺ est recommandé et relève des bonnes manières : *le vendredi et la nuit du vendredi, matin et soir, lors de la visite de la tombe du Prophète ﷺ, pendant l'adhân et l'iqâma, au début, au milieu et à la fin des invocations, lors des rassemblements et des séparations, pendant et*

*après les ablutions, lorsqu'on oublie quelque chose, dans le dhikr, dans les cercles de science et de prêche, quand l'oreille bourdonne, au début des livres et des cours, lors des demandes en mariage et des cérémonies de nikâh, au commencement des affaires importantes, dans la prière funéraire, en sentant une rose, lors de la poignée de main et en entrant ou sortant de la mosquée.* (Radd al-Muhtâr)

Dans un hadith, il est rapporté : « *Que le nez de celui devant qui mon nom est mentionné sans qu'il ne prie sur moi soit couvert de poussière !* » (Tirmidhî)

**Chers frères !**

Aimer profondément le Prophète ﷺ implique de se souvenir de lui et de l'évoquer à chaque occasion. Toutefois, évoquer le Messager d'Allah ﷺ possède une étiquette particulière. C'est pourquoi, chaque fois que son nom bénî est mentionné, il convient de dire : « 'Alayhi-s-salâm », « Sallallâhu 'alayhi wa sallam » ou « Allâhumma salli 'alâ sayyidinâ Muhammad wa 'alâ âli sayyidinâ Muhammad ».

Le Prophète ﷺ a dit : « *À celui qui prie une fois sur moi, Allah lui accorde dix miséricordes, efface dix de ses péchés et élève son rang de dix degrés.* » (Nasâ'i)

N'oublions pas que chaque salât que nous récitons parvient assurément au Prophète ﷺ, et qu'il en est informé. À ce sujet, le Prophète ﷺ a dit : « *Sur la terre, il existe des anges voyageurs d'Allah ; ils me transmettent instantanément les salutations de ma communauté.* » (Nasâ'i)

Mes frères, ne laissons pas passer ces mois bénis dans l'insouciance. En particulier durant Cha'bân al-Sharîf, efforçons-nous d'employer notre temps à envoyer des salutations et des bénédicônes au Prophète ﷺ, et cherchons à remplir ce mois bénî de salawât.

Je conclus mon prêche par ce hadith : « *Ceux qui seront les plus proches de moi au Jour de la Résurrection sont ceux qui auront le plus prié sur moi.* » (Tirmidhî, Salât, 352)